Parce que
votre start-up
ne ressemble
à aucune autre.

allianz.fr

Avec vous de A à Z

Allianz

Allianz,
l'assureur
des start-up

Nous sommes proches de vous

Votre start-up ne ressemble à aucune autre

Nous personnalisons vos couvertures d'assurance en tenant compte des spécificités de votre activité et de vos prestations.

Votre modèle et votre activité évoluent très vite

Votre conseiller Allianz est disponible chaque fois que cette évolution rend nécessaire l'adaptation de vos garanties.

Vous avez peu de temps à consacrer aux questions d'assurance

Votre conseiller Allianz s'occupe de tout, l'assurance est son métier.

Nous accompagnons vos projets

Nouvelle activité, nouvelles prestations

- Nous adaptons vos garanties de Responsabilité Civile Professionnelle aux nouveaux risques qui peuvent en découler.

Acquisition de locaux, embauche de salariés

- Nous assurons vos locaux et vous proposons la mise en place de couvertures Prévoyance et Santé pour vos salariés.

Extension de l'activité à l'international

- Nous adaptons vos couvertures aux risques que peuvent générer une implantation ou des services distribués à l'étranger.

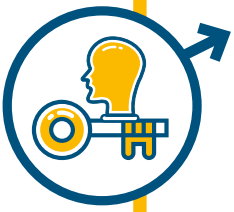

Changement dans l'équipe dirigeante, recrutement d'un collaborateur au rôle déterminant

- Nous vous proposons d'assurer le risque d'indisponibilité accidentelle de « l'homme-clé ».

Levée de fonds

- Nous vous conseillons la souscription d'un contrat Responsabilité des Dirigeants (souvent demandée par les investisseurs).

Evolution du système d'information, gestion de données sensibles

- Nous étudions avec vous l'opportunité d'une couverture contre les cyber-risques.

Allianz à vos côtés dans le développement de votre start-up

Responsabilité civile de la start-up	Dommages aux biens	Protection sociale	Risques internationaux
Mise en cause par un client ou par un tiers du fait d'une faute ou erreur dans l'exécution de la prestation	Incendie, vol, dégâts des eaux, attentats, événements naturels…	Frais de santé et prévoyance des salariés dans le cadre d'un contrat collectif	Activités déployées à l'étranger, avec ou sans implantation locale

Quels risques :	Quels biens :	Quels avantages :	Quels services :
Mises en cause de plus en plus fréquentes du fait des exigences croissantes des consommateurs et des donneurs d'ordre et d'un cadre réglementaire plus contraignant	• Les locaux et leur contenu (y compris dans le cas d'hébergement dans un incubateur ou d'espace de co-working) • Les matériels nomades garantis dans le monde entier	• Satisfaire aux obligations réglementaires • Attirer les meilleurs collaborateurs et les fidéliser • Bénéficier d'un cadre fiscal et social avantageux	• Préconisation d'une solution sur mesure • Accompagnement dans le monde entier grâce à la présence internationale du Groupe Allianz et de ses partenaires

+

Responsabilité des dirigeants

Protection de la start-up en cas de mise en cause personnelle d'un dirigeant

Personne-clé

Protection de la start-up en cas de disparition ou d'indisponibilité accidentelle d'une personne-clé

Cyber-risques

Protection de la start-up contre les multiples conséquences d'une cyber-attaque

Allianz, partenaire des acteurs de la nouvelle économie

Allianz,
l'assureur
des start-up

Allianz innove aux côtés des start-up de l'économie collaborative et de l'Internet des Objets

- Couvertures conçues pour des usages spécifiques
- Assurance des objets connectés et des produits intelligents (BtoC, BtoB)

… et leur permet d'enrichir leurs prestations en intégrant de l'assurance et des services

Le digital au cœur de la stratégie d'Allianz

Allianz, aux côtés des acteurs de l'innovation

- Allianz primé pour ses nombreuses innovations dans les produits et services
  - Assurance Emprunteur 100% digital
  - Allianz Véhicules Semi-Autonomes
  - Allianz Conduite connectée
- Allianz, soutien des start-up du numérique, avec l'Accélérateur de start-up digitales à l'Allianz Riviera

Accélérateur Allianz

- Lancement du fonds InnovAllianz, géré par Indinvest Partners

Allianz France :
12,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016
900 000 clients professionnels et entreprises

VIRTUO · Supermano.fr · Click&Boat · drivy · LuckyLoc · Cityscoot

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

www.allianz.fr

PEFC
10-31-1157

COM121050 - V07/17 - Imp07/17- Réalisation Alloscan (Groupe Amalthéa) - Crédits photos : I-Stock/peshkov - Fotolia.

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

Responsabilité civile de la start-up

Mise en cause par un client ou par un tiers du fait d'une faute ou erreur dans l'exécution de la prestation

Quelle exposition au risque :

Mises en cause de plus en plus fréquentes du fait des exigences croissantes des consommateurs et des donneurs d'ordre et d'un cadre réglementaire plus contraignant

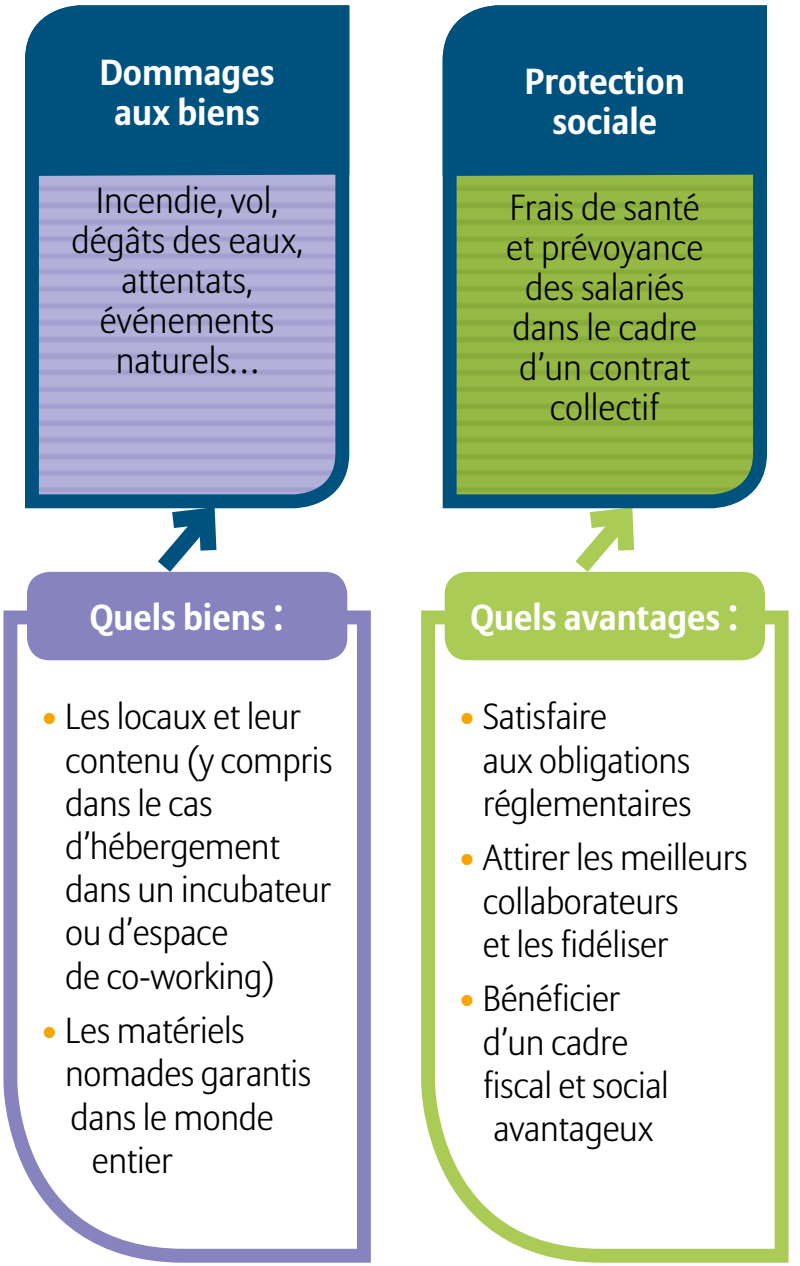
Dommages aux biens
Incendie, vol, dégâts des eaux, attentats, événements naturels…
Protection sociale
Frais de santé et prévoyance des salariés dans le cadre d'un contrat collectif
Quels biens :
• Les locaux et leur contenu (y compris dans le cas d'hébergement dans un incubateur ou d'espace de co-working)
• Les matériels nomades garantis dans le monde entier
Quels avantages :
• Satisfaire aux obligations réglementaires
• Attirer les meilleurs collaborateurs et les fidéliser
• Bénéficier d'un cadre fiscal et social avantageux

Risques internationaux

Activités déployées à l'étranger, avec ou sans implantation locale

Quels services :

- Préconisation d'une solution sur mesure
- Accompagnement dans le monde entier grâce à la présence internationale du Groupe Allianz et de ses partenaires

Personne-clé

Disparition ou indisponibilité accidentelle d'une personne-clé

Qui assurer :

Dirigeant ou collaborateur détenteur d'une expertise ou d'un talent essentiels au succès de la start-up

Quelle indemnisation :

- En cas d'invalidité et de décès : un capital pour éviter la mise en péril de l'activité
- En cas d'arrêt de travail : des indemnités journalières pour faire face aux frais professionnels

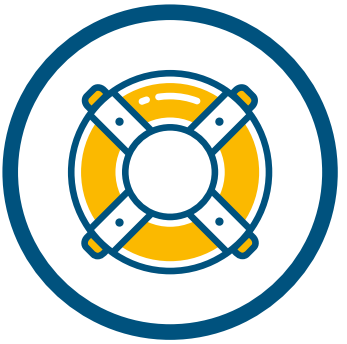

Responsabilité des dirigeants

Responsabilité personnelle du dirigeant en cas de faute de gestion ou de manquement aux obligations légales

Qui assurer :

Personnes physiques investies de fonctions de direction, de représentation, de surveillance ou de contrôle

Quelle indemnisation :

- Frais de défense des dirigeants dans un procès civil, pénal ou administratif
- Dommages et intérêts dus si la responsabilité du dirigeant est avérée

Cyber-risques

Piratage de données, atteinte à l'e-réputation, déni de service…

Quels risques :

- Détention de données personnelles ou confidentielles
- Forte dépendance au système d'information
- Part importante du chiffre d'affaires réalisé sur Internet

Quelles conséquences :

- Réclamations de tiers à la suite d'une appropriation frauduleuse de données ou d'une atteinte à la sécurité du système d'information
- Frais engagés pour retrouver une situation normale (sécurisation et remise en état du système d'information, communication de crise)
- Frais de notification des clients